

Engagée depuis de nombreuses années dans le développement durable, la CCI Essonne prône les relations et conditions de travail en adéquation avec les lignes directrices de l'ISO 26000. À ce titre, pour favoriser le développement du capital humain, elle met en œuvre une politique et des initiatives sur les lieux de travail en traitant des questions sociales importantes telles que la lutte contre la discrimination, l'équilibre entre vie familiale et responsabilités professionnelles, la promotion de la santé et du bien-être et la diversification de son personnel.

La charte du bien-être au travail, coécrite avec des collaborateurs engagés, représente une de ces initiatives en affirmant :

- la primauté du facteur humain sur tous les autres éléments de l'entreprise,
- la communauté d'intérêt entre l'entreprise et le salarié.

Afin de maintenir un milieu de travail respectueux, harmonieux et efficace, nous invitons chaque collaborateur à adopter les attitudes et comportements associés au bien vivre ensemble au travail.

LES 15 POINTS CONSTITUTIFS DE LA CHARTRE

- Évoluer au sein d'espaces communs que chacun respecte et participe à entretenir
- Réaliser des plages horaires de travail raisonnables et respecter les temps de pause déjeuner
- Ne pas céder à l'instantanéité de la messagerie électronique et savoir se déconnecter hors de son temps de travail
- Favoriser la transversalité, la transmission de l'information, des connaissances et des compétences par le dialogue, les échanges et les rencontres
- Renforcer la confiance entre collègues afin d'éviter les malentendus et de relativiser les conflits
- Accepter de partager et de gérer les difficultés et les risques liés aux tâches de chacun
- Respecter les civilités (bonjour, au revoir, s'il vous plait, merci...)
- Accepter le droit à l'erreur (tolérance), en faisant preuve d'humilité et de bienveillance
- Respecter et accepter l'autre dans ses différences
- Anticiper au mieux les tâches à effectuer
- Informer et s'informer en communiquant et en développant la culture du feed-back
- Assumer ses responsabilités, sans se défausser sur un collègue ou un autre service
- Favoriser une ambiance conviviale
- Être franc, honnête, sincère et loyal
- Rester calme, serein et courtois en toutes circonstances

le président
Emmanuel Miller



pour le groupe
bien-être et convivialité



le directeur général
Bruno Malecamp

